

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce l'ouverture des concours de recrutement de **24** Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants session **23/07/2021** dans les spécialités et les établissements ci-dessous :

Etablissement	Nombre de poste	Spécialité
Ecole Supérieure de Technologie D'El Kelaa des Sraghnas	1	Physique appliquée
Faculté des Sciences juridiques et économiques d'El Kelaa des Sraghnas	1	Economie et gestion
	2	Droit Public
	2	Droit Privé
Faculté des Sciences juridiques économiques et sociales - Marrakech	2	Droit privé
	1	Droit Public
	2	Sciences de Gestion (Entrepreneuriat/Management)
Faculté de la Langue Arabe - Marrakech	1	اللغة العربية وآدابها
Ecole Supérieure de Technologie - Safi	1	Mathématiques Appliquées et Informatique
Faculté des Sciences Semlalia - Marrakech	1	Microbiologie
	1	Géologie
	1	Langues et communication française
	1	Informatique
Faculté des lettres et des sciences humaines - Marrakech	1	اللغة العربية: لسانيات
	1	التاريخ المعاصر
	1	الدراسات الإسلامية: الفقه وأصوله
	1	اللغة الإسبانية
1	اللغة الانجليزية	
Faculté de Médecine et de Pharmacie - Marrakech	1	Chimie organique appliquée à la pharmacie
Ecole Nationale des sciences Appliquées - Safi	1	Physico-chimie des matériaux

Les concours sont réservés uniquement aux fonctionnaires titulaires d'un doctorat national ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

<http://e-concours.uca.ma>

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 18/07/2021

Le concours de recrutement des professeurs assistants comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats
- Une épreuve exposé-discussion avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant la date de l'entretien oral.

- Une demande adressée à Monsieur le chef de l'établissement universitaire concerné portant le nom, l'adresse et le n° du téléphone du candidat ;
- Une autorisation officielle de participation au concours ;
- Deux (02) copies de la carte d'identité nationale ;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents ;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- Déclaration sur l'honneur de la justesse des données et de la conformité des copies précitées aux originaux.

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement concerné.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail de l'emploi public et sur les sites susmentionnés.

